

# Chapitre 4

## Aménager les espaces publics

- Une plus grande diversité de acteurs de l'aménagement / ce qui conduit à un renouvellement des formes de production
- Des espaces publics moteurs du changement urbain = les dynamiques de l'aménagement
- Les contractions de ces aménagements

- Définir aménagement / aménager
- **Aménagement** : « l'action et la pratique (...) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques voire stratégiques » (P. Merlin)
- A la fois une action et son résultat / Dimension volontariste  
=> C'est un terme générique très riche de sens qui comporte parfois des termes antinomiques : ainsi aménager c'est aussi bien équiper, construire, réaliser que protéger
- **Aménager** : suppose un jeu d'acteurs qu'il faudra identifier

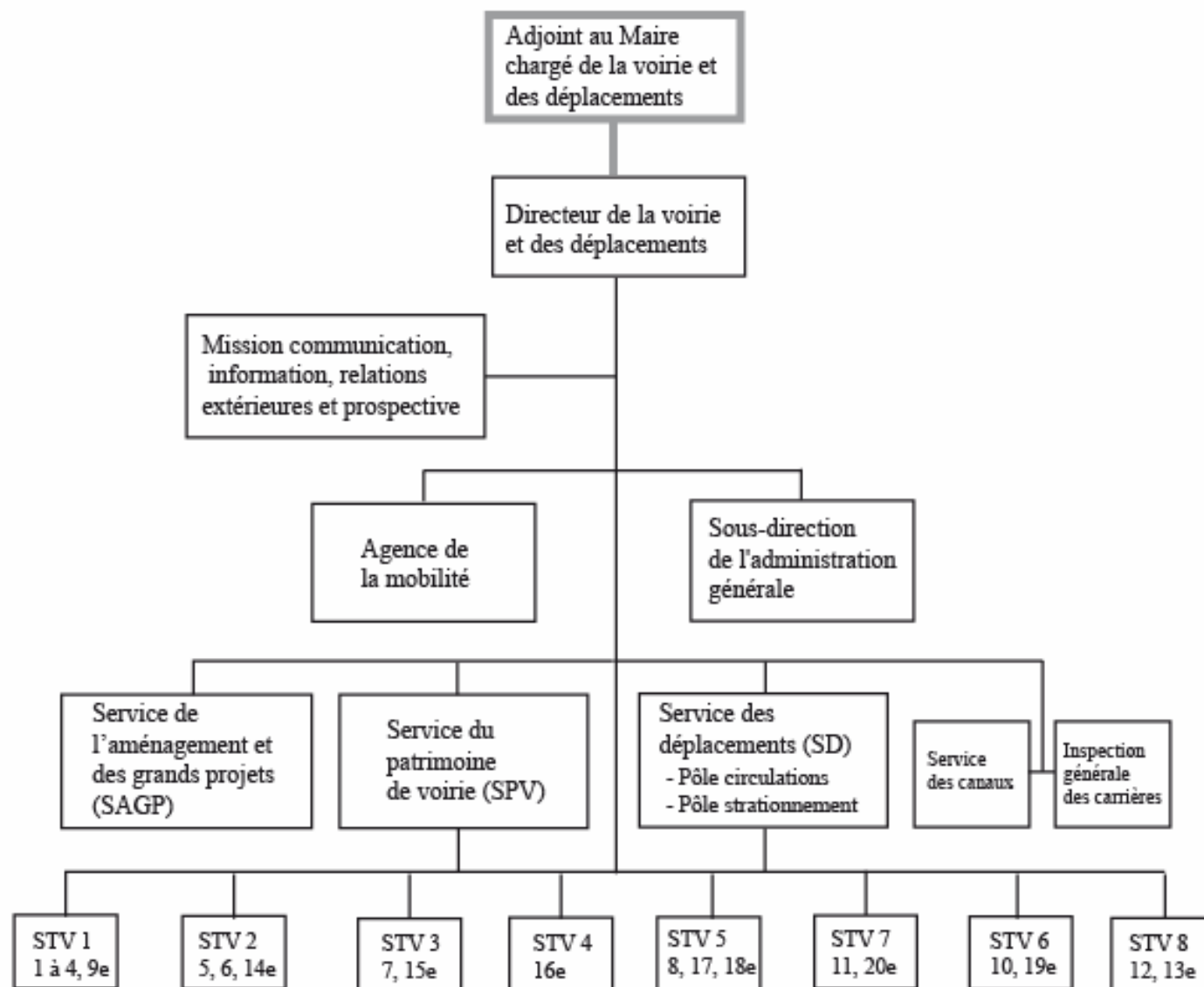
I) Une plus grande diversité des acteurs de l'aménagement / renouvellement des formes de production = qui aménage les espaces publics ?

A) Le rôle des acteurs publics = **Des espaces privilégiés de l'action publique**

1) Pendant longtemps une gestion technique

## **2) diversification des acteurs publics et renouvellement des méthodes**

- Etude de cas = L'exemple de Paris décrit à travers l'ex d'Antoine Fleury = élaborer un schéma d'acteurs**



Sources : site Internet de la Mairie de Paris ; *de vive voix* (bulletin de liaison interne) ; entretiens personnels

# RUES 75

N°2  
JUN 2013  
DVD

Journal d'information interne de la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris



**2 → REPORTAGE**  
 • Dégradations hivernales

**3 → INNOVATIONS**  
 • Essais de sabotage des pelouses  
 • Zones 30 et voies 30 alternatives  
 • Zones de rencontre

**4 → VIE DES SERVICES**  
 • CTP - Laboratoire de l'espace public, Mission Contrôle de Gestes  
 • 5 → MODERNISATION  
 • Elbe  
 • Qualités  
 • 6-7 → DOSSIER  
 • Place de la République  
 • 6-7 → MÉTIERS  
 • L'accompagnement de chantier de la place de la République

**8-9 → ACTUS**  
 • Identité graphique DVD  
 • La charte chantiers  
 • Certification ISO 14001 du service des chantiers

**10 → BONNAGES**  
 • P interview 2013  
 • 11 → BICYCLES  
 • Mission des chantiers de secours 2012: objectifs atteints, visites de chantiers réalisés au 10  
 • 12 → INFOS  
 • Préfecture auxiliaires par arrondissement  
 • Place de volume, Projets  
 • Actus



## DÉGRADATIONS HIVERNALES



► À l'issue de l'hiver, une attention particulière est portée sur l'entretien des chaussées et des trottoirs pour réparer les dégradations, communément appelées « nids de poule » ou « pelades ». L'hiver et le printemps 2013 ont été particulièrement rigoureux et les dégradations se sont multipliées bien au-delà de ce que l'on constate habituellement.

### Le phénomène

La pelade est causée par l'effet du gel et du dégel successifs des routes. Elle se forme suite à une infiltration d'eau sous la chaussée. Avec le gel, l'eau glace et éclate la chaussée. Au dégel, l'eau s'écoule et crée une cavité sous la chaussée. En effet, les enrobés bitumineux des chaussées ne sont pas imperméables, ils contiennent des espaces qui permettent de drainer et d'adhérer à la surface. En s'infiltrant, l'eau exerce des contraintes au sein du sol et entraîne un fêlavage de celui-ci. L'eau va également fragiliser la zone de collage des différentes couches.

Le matériau de surface, en contact direct avec les véhicules, n'est plus collé à son support, il est arraché par la circulation. Ces dégradations sont particulièrement dommageables pour les deux-roues motorisés mais également pour les cyclistes, qui ne manquent pas de nous le signaler. Bientôt, ils pourront utiliser pour ces signalements l'application pour smartphones « DansMaRue » ouverte au public le 27 juin.

### Le rôle des sections

Durant l'hiver, les chargés de secteur des Sections Territoriales de Voirie procèdent au recensement des dégradations, afin d'établir une liste des interventions d'urgence à confier aux agents des brigades. Pour sécuriser la chaussée, ils bouchent les trous avec de l'enrobé à froid.

À la fin de l'hiver, les réfections définitives sont confiées aux titulaires des marchés d'entretien qui les traitent avec de l'enrobé à chaud pour supprimer les dégradations d'une façon pérenne. Compte tenu des épisodes pluvieux et du froid qui ont persisté durant l'hiver 2013, une campagne exceptionnelle de traitement a été mise en œuvre à la mi-mars.



Rebouchage d'une pelade par la brigade (STV) avec de l'enrobé à froid

### Un cas particulier

Les structures des chaussées dans les bois sont extrêmement fragiles. Cette année, des dégradations aux dimensions particulièrement importantes se sont formées dans les bois de Boulogne et Vincennes.

### Le budget

Un quart des crédits de fonctionnement consacrés à l'entretien des chaussées et trottoirs est habituellement utilisé pour la réparation des pelades. En 2013, le chiffrage des travaux à réaliser s'est élevé à 4 millions d'euros, soit un surcoût de 3 millions d'euros par rapport à une année normale.

2 780 m<sup>2</sup> de pelades rebouchées  
7 035 m<sup>2</sup> de circulation détrempée

## ESSAIS DE REBOUCHAGE DES PELADES

► Le 10 avril dernier rue Montmartre (7<sup>e</sup>), 3 produits de traitement des pelades ont été testés en zone centrale.

### Un essai en 3 temps

Le premier produit testé est un enrobé à froid avec application d'émulsion et de gessaille. L'application de l'émulsion a été réalisée avec un arroseur puis l'enrobé à froid a été versé. Enfin des gravillons ont été appliqués sur l'enrobé.

Un second produit, mélange de résine et de durcisseur auquel est incorporé du gravillon, a été essayé. L'ensemble des composants est mélangé avec un malaxeur et étalé à la truelle.

Le dernier produit testé est composé d'un enrobé à froid qu'il faut compléter avec de l'eau. Il est ensuite appliqué et damé.

Le temps d'intervention, d'évacuation de l'eau et de séchage, détermine le temps de fermeture à la circulation, de 15 minutes à 2 heures environ.

Au final, les 3 produits se sont bien maintenus dans le temps même si le troisième s'est légèrement contracté.

Les expérimentations se poursuivront, notamment avec des produits « chauds », afin de proposer des solutions pour l'hiver prochain.

### CONCOURS

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2013, les habitants peuvent participer au concours photo sur le thème de l'espace public dans les catégories : « espace public ouvert », « espace public aux installations innovantes » et « espace public de nuit ». Tous les votes appartiennent à tous, sans limite d'âge, et s'effectuent sur l'adresse : [www.paris.fr](http://www.paris.fr).



## ZONES 30 ET VOIES 30 ÉTENDUES

► A 30 km/h, la rue est plus sûre, plus tranquille et plus paisible. Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs est facilité. Pour que chacun puisse se déplacer dans un espace public adapté et sécurisé, les rues évoluent pour mieux répondre aux besoins des Parisiens. Ainsi le nombre de rues à 30 km/h va augmenter dans une trentaine de quartiers (par l'extension ou la création de zones et de voies), prioritairement aux abords des écoles.

Le comportement des conducteurs (camions, voitures, 2 roues motorisés) est adapté dans les zones 30. La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h et les conducteurs doivent rester vigilants vis-à-vis des cyclistes qui peuvent arriver face à eux. Les

piétons quant à eux doivent être attentifs à la traversée car les cyclistes peuvent venir des deux sens.

En effet, différentes possibilités de circulation s'offrent aux cyclistes. Ils peuvent circuler dans les deux sens y compris dans les rues à sens unique lorsque le panneau « sens interdit sauf cyclistes » est présent. Une nouvelle disposition du Code de la route, expérimentée dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement en 2012, autorise le franchissement des feux rouges. Lorsque le panneau « cédez le passage cycliste au feu », est présent, les cyclistes peuvent tourner à droite au feu rouge ou à aller tout droit selon la configuration du carrefour. Ils doivent céder le passage aux piétons et aux véhicules venant de la gauche.

## ZONES DE RENCONTRES

► La zone de rencontre est un espace partagé entre tous les usagers où le piéton est prioritaire et la vitesse limitée à 20 km/h. On les trouve dans les quartiers très fréquentés par les

piétons : zones touristiques, commerciales, culturelles... ou dans les rues dont les trottoirs sont étroits et où il est difficile d'y marcher. L'ensemble des usagers se partagent la chaussée,

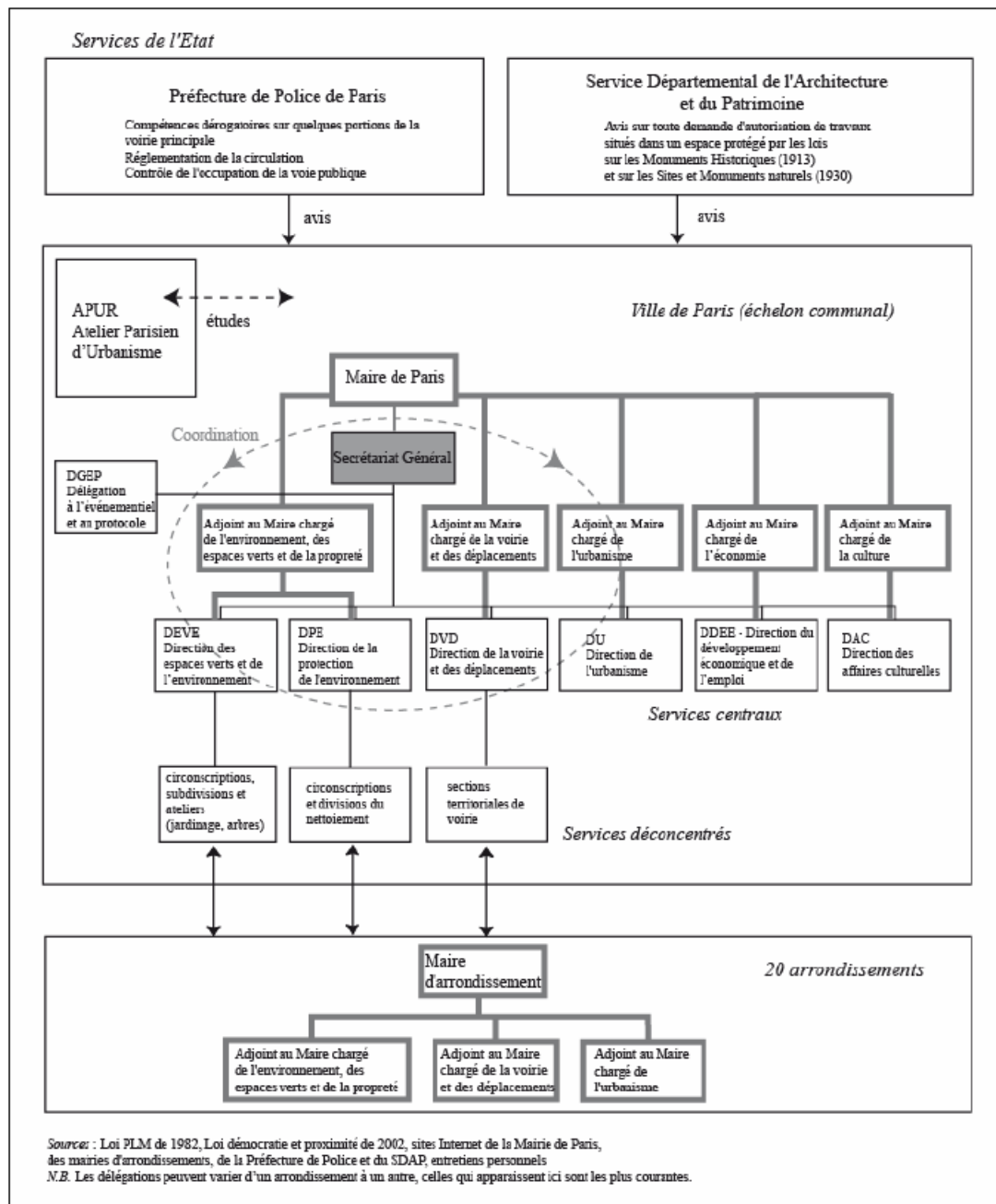
avec des règles de priorité. Les piétons peuvent circuler librement sur les trottoirs et les chaussées. Les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens, en laissant la priorité aux piétons. Les conducteurs sont autorisés à circuler à 20 km/h soit dans l'obligation de céder le passage aux piétons et cyclistes. Ils doivent anticiper les comportements des usagers les plus vulnérables. Le stationnement est strictement limité en dehors des zones signalées. Une vingtaine de zones de rencontre supplémentaires seront créées cette année.



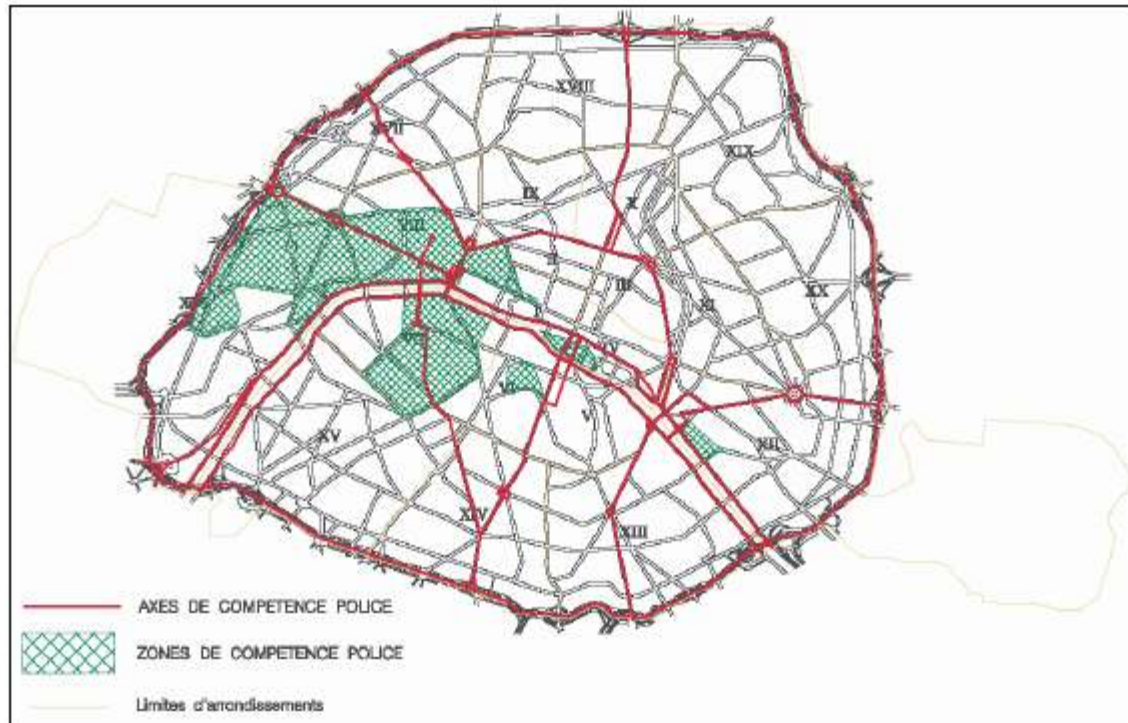


2) Une diversification des acteurs publics et renouvellement des méthodes

Figure n°81. Les acteurs publics impliqués dans la production des espaces publics à Paris



Source : Loi PLM de 1982, Loi démocratie et proximité de 2002, sites Internet de la Mairie de Paris, des maires d'arrondissements, de la Préfecture de Police et du SDAP, entretiens personnels  
 N.B. Les délégations peuvent varier d'un arrondissement à un autre, celles qui apparaissent ici sont les plus courantes.



*Carte n°13. Axes et zones de compétence police (conception : Mairie de Paris/ Agence de la Mobilité)*

# CONCERTATION PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

DIAGNOSTIC  
PISTES DE RÉFLEXION  
POUR LE PROGRAMME DU CONCOURS



MAIRIE DE PARIS



Direction de la Voirie  
et des Déplacements

apur  
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

## La préfecture de police de Paris entérine la piétonnisation des berges rive droite

Si le rapport du comité de suivi, très attendu, a constaté des conditions de circulation « dégradées » sur les axes de report, celles-ci ne s'écartent cependant pas « des prévisions de l'étude d'impact ».

Le Monde.fr avec AFP | 28.06.2017 à 20h52

Abonnez vous à partir de 1 €

👍 Réagir

★ Ajouter

🖨️ ✉️

f Partager

🐦 Tweeter

La préfecture de police de Paris a entériné la piétonnisation des berges rive droite de la capitale, objet d'une vive polémique entre ses partisans et ses détracteurs, selon un rapport du comité technique de suivi remis mercredi 28 juin à la mairie de Paris.

Voulue par la maire, Anne Hidalgo, pour lutter contre la pollution de l'air, la fermeture de la voie Georges-Pompidou, très contestée, interdit aux voitures depuis le 21 octobre l'entrée du tunnel des Tuileries (1<sup>er</sup> arrondissement) jusqu'à la sortie du tunnel Henri-IV (4<sup>e</sup>), soit 3,3 km du quai bas le long de la Seine.

**Lire aussi : La piétonnisation du cœur de Paris est en marche**

Si le rapport du comité de suivi, très attendu, a constaté des conditions de circulation « dégradées » sur les axes de report, celles-ci ne s'écartent cependant

- Des espaces à l'intersection de bcp de politiques
- B) le rôle des acteurs privés
- 1) les acteurs privés économiques



Altarea Cogedim n°1 mondial des sociétés cotées pour sa performance RSE

Green star - Score 96/100

« A » note pour la transparence

#### ALTAREA COGEDIM VOUS INFORME



@altareacogedim

Il y a 8 heures

Demain, les espaces de vie seront intelligents (Vidéo) Smart City et Smart Home: vers des Smart Places <http://www.usine-digitale.fr/Article/Video-smart-city-et-smart-home-vers-des-smart-places.1636853.p...> via

Suivez-nous sur Twitter

#### NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS



- Le Magazine Retail - Novembre 2017
- Book MAPIC Novembre 2017
- Rapport stratégique intégré 2016
- Document de référence 2016
- Rapport financier semestriel 2017

#### ACTUALITÉS

Altarea Cogedim lauréat du concours de la ZAC Ferney Genève pour (...)

8 novembre 2017 Le groupe Altarea Cogedim a été désigné lauréat pour la réalisation (...)

> Lire la suite

#### FINANCE



RÉSULTATS SEMESTRIELS

> Résultats du premier semestre 2017



#### PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Participation au Forum HEC  
23 janvier 2018



Participation au Forum des métiers de l'Industrie Immobilière  
15 février 2018



Salon du MIPIM  
du 14 mars au 16 mars 2018

[Liste des prochains rendez-vous](#)

## Centres Commerciaux [\[ modifier \]](#) [\[ modifier le code \]](#)

- Bercy Village à Paris
- Thiais-Village à Thiais
- Espace Grand'Rue à Roubaix
- Espace Jaurès à Brest
- Les portes de Brest à Guipavas
- Carré de soie à Vaulx-en-Velin/Villeurbanne
- Porte Jeune à Mulhouse
- Cap 3000 à Saint-Laurent-du-Var, près de Nice
- Family Village à Limoges
- Family Village au Mans
- Qwartz à Villeneuve-la-Garenne
- L'Avenue 83 à La Valette-du-Var, près de Toulon
- Carrefour Flins à Flins-sur-Seine

2011 |



### Parvis des écoles - Ville de Sevrans

Maîtrise d'ouvrage - Ville de Sevrans  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, OGI  
Coût - 1,42 M€ H.T  
Surface - 1 hectare



### Place de Clichy - Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage - Ville de Paris  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, Urbatec Ingénierie  
Coût - 2,6 M€ H.T

2007 |



### Boulevard Magenta - Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage - Ville de Paris  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, OGI  
Coût - 12 M€ H.T



### Parvis de la Mairie - Ville de Corbie

Maîtrise d'ouvrage - Ville de Corbie  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, Urbatec Ingénierie, Grandeur Nature  
Coût - 3,6 M€ H.T



### Parvis de l'Hôtel de communauté - Ville de Rennes

Maîtrise d'ouvrage - Ville de Rennes  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, DL Infra, Grandeur Nature  
Coût - 6 M€ H.T

2006 |



### Parvis de la Gare du Nord - Ville de Paris

Maîtrise d'ouvrage - Ville de Paris  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, OGI  
Coût - 3 M€ H.T



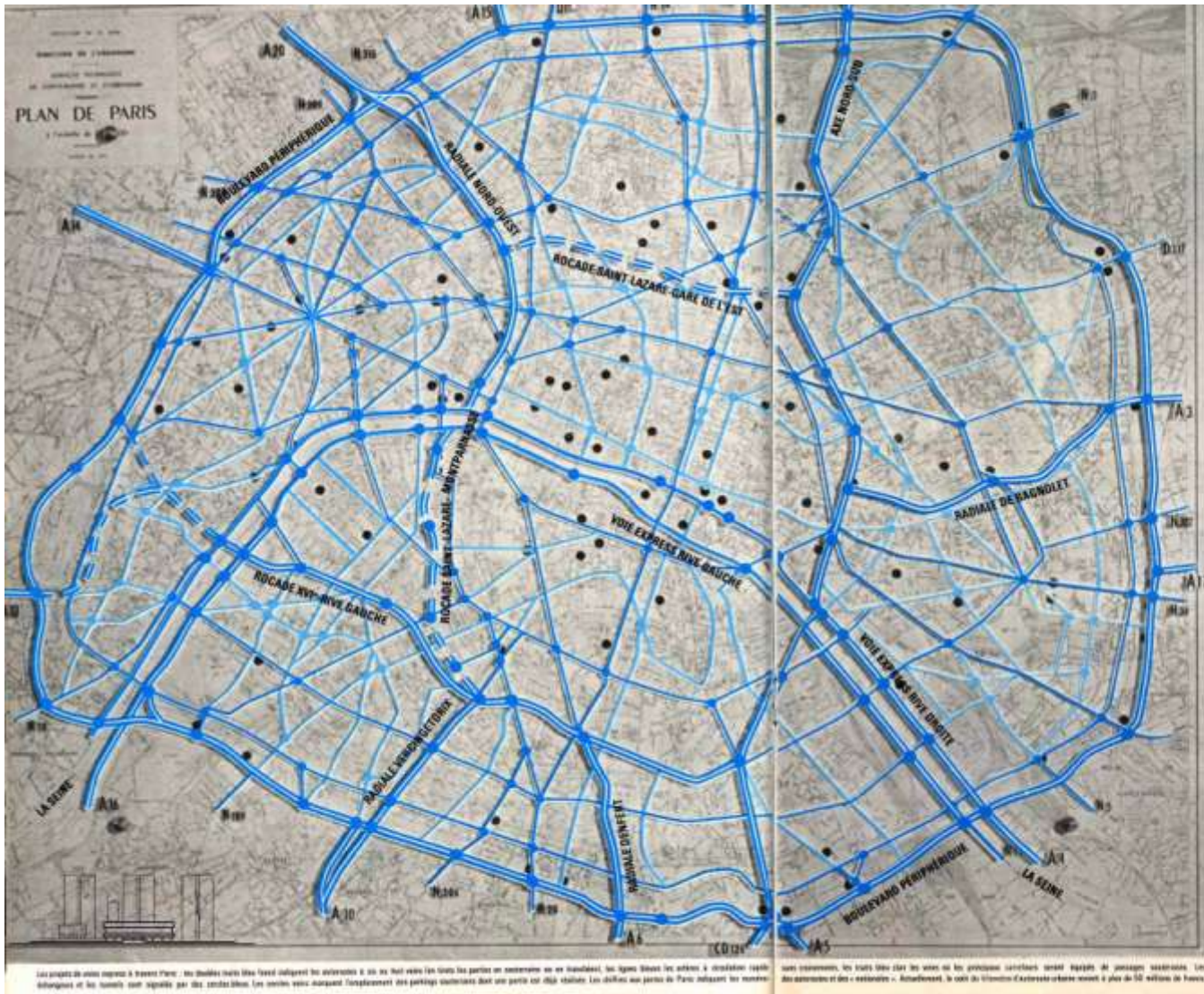
### Place de l'Union Européenne - Ville de Massy

Maîtrise d'ouvrage - Semmassy  
Maîtrise d'oeuvre - Agence Laverne, OGI  
Coût - 3 M€ H.T





- 2) les habitants et la société civile
- **acteurs émergents dans les années 1970 et 1980**
- **La prise en compte des exigences de l'habitant et de la société civile par les pouvoirs publics dans les années 1980**
- **Années 1990 = institutionnalisation des relations entre pv publics et société civile pour la planification de l'aménagement**



Sur cette carte officielle : le tracé des futures autoroutes à travers Paris

**PARIS MATCH**

Le grand projet parisien est achevé vers 1970. On a fait passer le tracé de l'autoroute au-dessous des passages de bus et des passages piétons pour Paris d'ici à l'an 2000. Construit dans une section de 100 mètres de la périphérie de l'autoroute, il a été financé par Match. Ce projet sera un véritable symbole de l'union pour les habitants qui ont travaillé de manière modeste, en temps de difficultés, en temps de prospérité et dans un esprit de solidarité. Les travaux de la Seine à Paris ont été financés par le Département des Hauts-de-Seine et le Département de la Seine-Saint-Denis. Les travaux de la Seine à Paris ont été financés par le Département de la Seine-Saint-Denis et le Département de la Seine-Saint-Denis.



Le plan de Paris devant la carte qui nous montre à gauche : il indique l'emplacement réel sur le terrain de la gare de Saint-Lazare. A son côté, l'autoroute Seine-Saint-Denis.

# SCANDALE

dans le 4<sup>e</sup>



LA MAJORITE  
des conseillers de  
la Ville de Paris  
s'apprete à offrir

cette très belle part de gateau

à un certain Aimé Maeght, riche négociant en Art

292 familles sont menacées d'expulsion

## A QUAND VOTRE TOUR?



MDB ▾

Agenda

Relais locaux

Action ! ▾

Adhérez



Mieux se Déplacer à Bicyclette

## *Notre Association*

MDB est une association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Depuis 1974, nous militons pour la prise en compte du vélo comme moyen de déplacement au quotidien. Le vélo est un moyen de transport non polluant, bénéfique pour la santé, générateur de bien être, de pouvoir d'achat, de qualité de vie pour tous dans les villes, le plus performant pour des distances jusqu'à quelques kilomètres en milieu urbain, idéal pour le rabattement vers les réseaux de transports en commun aussi bien qu'en complément de fin de parcours.

Le fonctionnement de MDB repose essentiellement sur l'implication de bénévoles, qu'ils soient simples adhérents, fournisseurs de coups de main occasionnels, engagés au sein du conseil d'administration, du bureau, ou localement dans leur quartier ou leur commune par le biais des antennes.

[En savoir plus](#)

## Trottoirs mixtes à Stasbourg

🏠 [Accueil](#) > [Trottoirs mixtes à Stasbourg](#) > Trottoirs mixtes à Stasbourg

### Trottoirs mixtes à Stasbourg

Un succès très significatif, a été enregistré à Strasbourg où ont été installés des « trottoirs mixtes ».

On se souvient que dès 2007, nous avons entamé une procédure à l'encontre de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) pour contester ces « trottoirs mixtes » installés dans la Ville. Il s'agit d'un aménagement destiné à faire cohabiter les piétons et les cyclistes sur certains trottoirs. Bien entendu, cela se fait au détriment des piétons et de plus, c'est contraire aux dispositions du Code de la route. L'action a été menée par Gilles Huguet, président de « Piétons 67 » association affiliée aux Droits du Piéton. L'association nationale a soutenu sans faille cette action et l'a financée. Après plusieurs péripéties qui expliquent le délai de traitement, le Tribunal administratif de Strasbourg nous a donné raison en décidant qu'« Il est enjoint à la Communauté urbaine de Strasbourg, dans un délai de trois mois à compter de la notification du présent jugement, de prendre les mesures nécessaires pour respecter la réglementation en vigueur, notamment en délimitant au sol l'espace réservé aux cycles et celui réservé aux piétons, ou en affectant lesdites zones mixtes à l'une ou l'autre de ces destinations. »

Cette décision appelle plusieurs commentaires.

**Nous n'acceptons pas la critique qui nous est parfois faite d'être hostiles aux cyclistes.** Nous n'avons pas agi à l'encontre des cyclistes mais à l'encontre d'une décision des aménageurs de la voirie qui, placés devant des problèmes difficiles s'en tirent avec des pirouettes et violent allègrement le Code de la route en créant des zones mixtes, facteurs de conflits d'usage entre piétons et cyclistes. Notre position est que pour créer des pistes cyclables en ville, il faut réduire la place accordée à la voiture sur la chaussée et y implanter les pistes cyclables. C'est une décision que les édiles répugnent à prendre tant l'automobile leur semble intouchable. Mais c'est quand même cette ligne d'action qui triomphera à terme !

**Enfin ce jugement est remarquable car c'est la première fois en France que ce type d'aménagement, souvent fait en catimini dans nos villes, est déclaré illicite.** Nous n'avons pas pu obtenir une définition

#### A la Une



#### Les policiers priés de trouver ...

La police d'Amiens (80) ne donne pas l'exemple en stationnant son véhicule illégalement sur le trottoir

...

#### Adresse nationale Les Droits du Piéton

Contact Presse : 06 86 79 33 23

Les Droits du Piéton  
Maison des Associations  
23 rue Greneta 75002 Paris

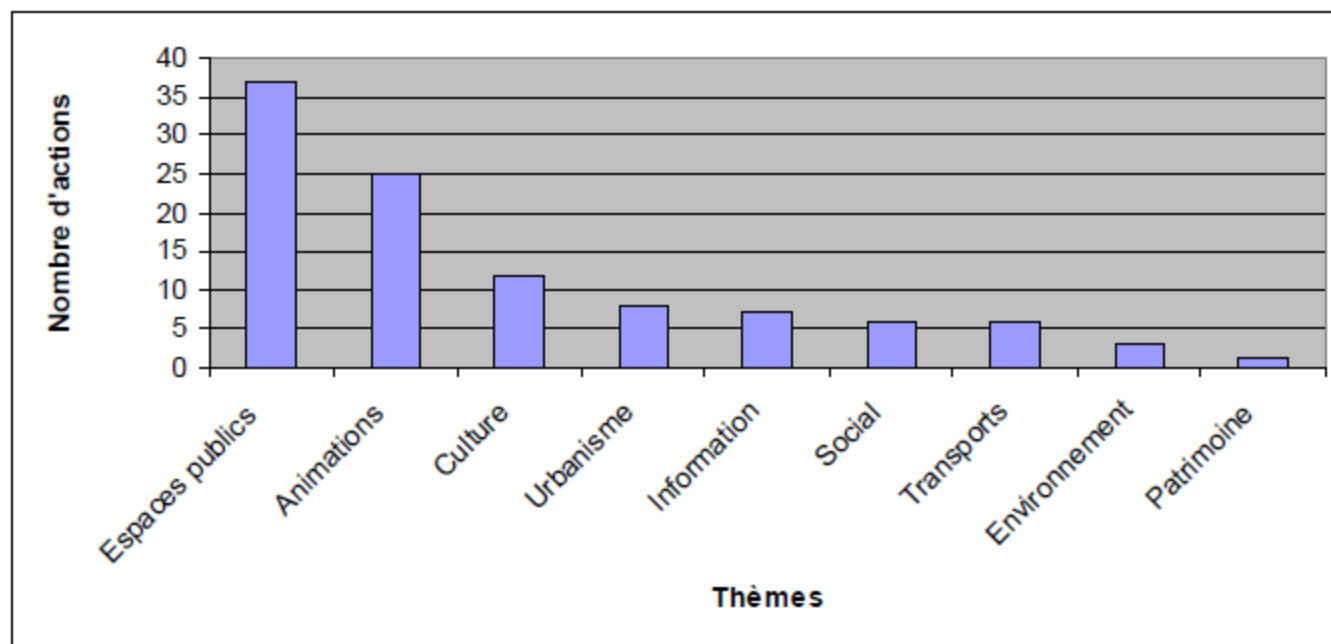
#### Les adresses Île-de-France

Association nationale Les Droits du Piéton Contact  
Presse : 06 86 79 33 23 Facebook Twitter Les

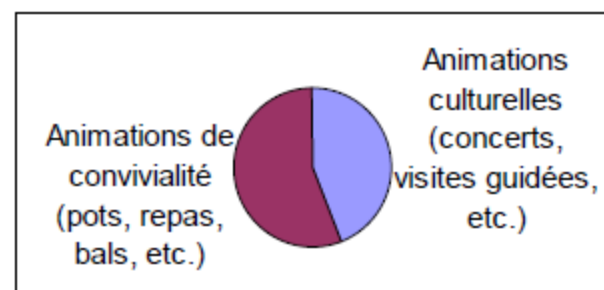
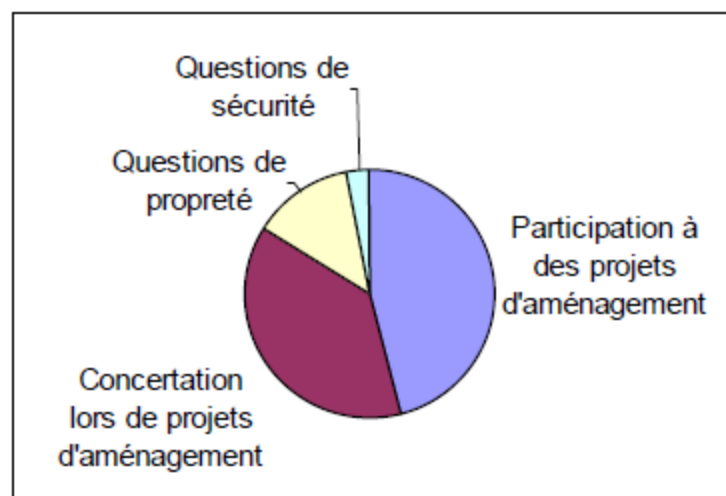
**Action Barbès** créée en août 2001 dans les 9e et 10e arrondissements s'est très rapidement étendue au 18e. Avec l'objectif ambitieux d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un quartier situé aux confins des 3 arrondissements précités, l'association s'est investie tout d'abord dans le suivi de la rénovation de la station de métro Barbès-Rochechouart, dont les travaux duraient au-delà du supportable pour les usagers et les riverains. Son action s'est concentrée ensuite dans le sauvetage de l'ancien cinéma *Le Louxor*, édifié en 1921 à l'angle des boulevards de la Chapelle et de Magenta, qui, grâce à la mobilisation de tous, fut bientôt racheté par la ville de Paris, en 2003. Des projets d'axes dits civilisés des boulevards de Rochechouart, de Magenta et Barbès aux projets plus modestes d'aménagements de voirie du quartier, elle a été de toutes les réunions, apportant chaque fois les propositions de ses adhérents. L'association s'est fortement engagée pour la reconstruction d'un immeuble là où Vanoprix avait brûlé en 2011 et s'est réjouie de voir une brasserie à nouveau au carrefour Barbès.

Le grand projet qui mobilise son attention maintenant est l'aménagement d'une promenade urbaine entre Barbès et Stalingrad, un projet inscrit au plan d'investissement de la mandature par la Ville.

Figure n°89. L'action des conseils de quartier en 2006



Les différents types d'actions



Les types d'action concernant l'animation



DU 8 JANVIER AU 4 FÉVRIER 20h

Je dépose mon projet

D'AVRIL À MAI

Je co-construis

DE JUILLET À AOÛT

Je consulte les projets

EN SEPTEMBRE

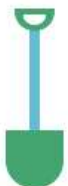
Je vote



FAITES PARIS À VOTRE IDÉE

DÉPOSEZ VOS PROJETS JUSQU'AU 4 FÉVRIER 20h EN CLIQUANT ICI !

PARIS BUDGET PARTICIPATIF



Suivre la réalisation des projets lauréats

Suivre



PARIS BUDGET PARTICIPATIF

Qu'est-ce que le Budget Participatif ?



FR



EN



CADRE DE VIE

📍 7E ARRONDISSEMENT

**Aménagement du passage  
Jean-Nicot**



**PHASE 3 : Réalisation des travaux**

💰 40 000 €



CADRE DE VIE

📍 18E ARRONDISSEMENT

**Embellir les placettes du  
quartier Jules Joffrin**



**PHASE 3 : Réalisation des travaux**

💰 511 500 €



CADRE DE VIE

📍 19E ARRONDISSEMENT

**Aménager des places et  
placettes dans  
l'arrondissement**



**PHASE 1 : Etudes et conception**

💰 650 000 €



CADRE DE VIE



PROPRETÉ



CADRE DE VIE

AVENUE DAUMESNIL, 75012 PARIS

 12E ARRONDISSEMENT

PROJET N° 2

## AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU BOIS DE VINCENNES DEPUIS LA PORTE DORÉE



### LE PROJET

Le projet consiste à améliorer la continuité urbaine et végétale entre la

### LE PROJET

 Budget Participatif 2016

 Projet gagnant avec 765 votes !

 105 000 €



J'ajoute à mes favoris

Connectez-vous et  
associez-vous au projet !

Je m'associe au projet

### PLANNING

→ 1. Études et conception

(démarré en août 2017)



**II) l'espace public un outil pour changer les villes / Des espaces publics moteurs du changement urbain =**

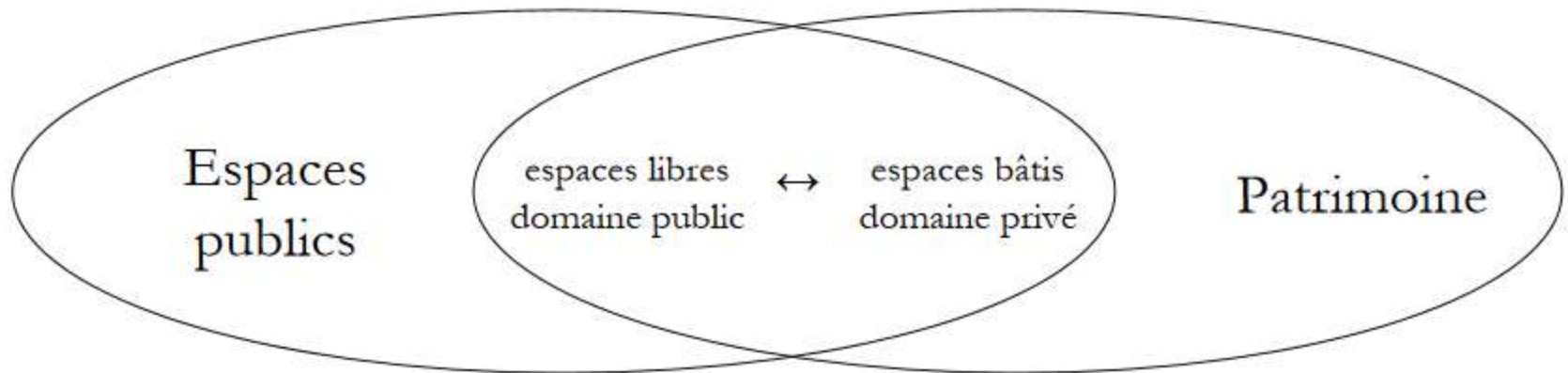
- pq aménager les espaces publics ?**

**A) quelques choix d'aménagement ?**

## Mise en patrimoine

- mise en tourisme
- mise en art
- le rôle de la nature / végétalisation
- festivalisation

- Deux catégories initialement peu articulées...
- ... qui se rejoignent dans l'action
  - Le patrimoine : des monuments au tissu urbain dans son ensemble
  - Les espaces publics : de l'objet technique au traitement global



- 1) Mise en patrimoine des espaces publics
- Dans quelle mesure le patrimoine entre-t-il en ligne de compte dans l'aménagement et la gestion des espaces publics aujourd'hui ?

**Comment le patrimoine, défini d'abord comme l'ensemble des objets dignes d'être conservés et transmis à la postérité, est-il devenu un outil de transformation des territoires ?**

- a) définir le patrimoine



- « le sens du mot « Patrimoine » est un terme issu du vocabulaire juridique, apparu dans pl textes du XIIème s qui désigne au départ des biens privés appartenant au pater familias. ( Gui diMéo)

« bien d'héritage qui descend suivant les lois des pères et des mères aux enfants »

*dictionnaire de la langue française d'E. Littré*

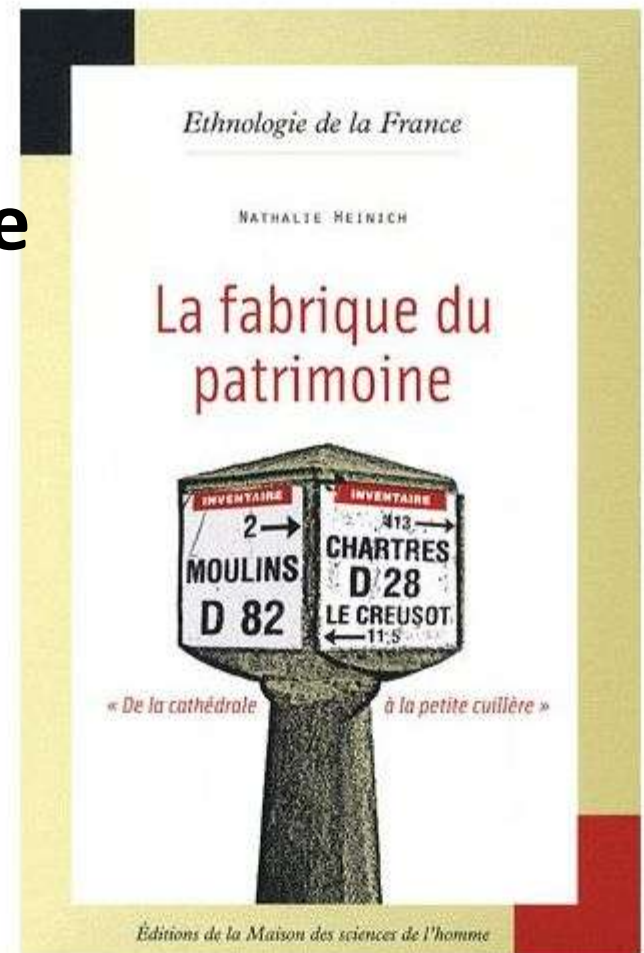
« entendu comme l'ensemble des biens jugés dignes d'être transmis à la postérité, parmi les objets relevant de l'histoire » (Djament)

## b) Un patrimoine de plus en plus divers

« le patrimoine était autrefois le choix de ce que le passé avait d'intemporel et de permanent, c'est aujourd'hui la totalité des traces du passé » P. Nora, *présent, nation, mémoire*, 2011

Tout peut être patrimonial !

- \* du privé vers le public
- \* du sacré vers le profane et l'utilitaire
- \* de l'unicum au typicum :
- \* du matériel à l'idéal
- \* De la culture à la nature
- \* **une extension chronologique**



## **c) Le patrimoine créateur de nouveaux territoires**

- **La mise en patrimoine accompagne un changement de fonction / de paysages / de population dans les villes**

